Louez « Alligande » BAVARIA 50

Les caractéristiques du voilier

Longueur : 15,00 m
Largeur : 4,49 m
Tirant d'eau : 1,85 m
Surf. voilure : 127 m²
Grand voile sur enrouleur
Génois enrouleur
Lazybag, capote
Moteur : 72 cv
Eau : 790 litres
Fuel : 320 litres
Chargeur de batterie
10/12 couchages
5 cabines
Toilettes
Frigo électrique
Eau chaude sous pression
Guindeau électrique, pilote
VHF, GPS, lecteur de cartes
Propulseur d'étrave, annexe
Lecteur CD

CAUTION 3 500 €

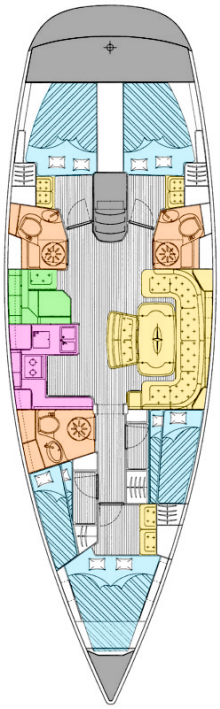

Informations pratiques

Si vous programmez de sortir des eaux françaises, n'oubliez-pas de vous munir d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité et pour les mineurs d'une autorisation parentale et d'une sortie de territoire. Les étrangers hors CEE doivent être en possession d'un visa.

Nous vous conseillons de prévoir notamment : un sac de couchage et un oreiller, un nécessaire de toilette et des provisions alimentaires en quantité suffisante.

Mise à disposition du voilier au port de Hérel ponton G (confirmation avant la période de location).

Zones de navigation autorisées : 40° à 56° Latitude Nord - 10° Est à 11° Ouest.

Conditions de location

Le locataire doit présenter les qualités requises et offrir les aptitudes à prendre la responsabilité du navire pour pouvoir naviguer en toute autonomie. En cas d'absence de ces qualités, le loueur peut faire valoir son droit de refus de mise à disposition en lui proposant les services d'un skipper professionnel moyennant un supplément ou bien de résilier le contrat.

La pleine et entière responsabilité du bateau et de son équipage est à la charge du locataire. Celui-ci est tenu de restituer le bateau et son équipement en bon état de fonctionnement et de propreté, les temps de nettoyage et d'inventaire font partie intégrante de la période de location prévue au contrat. Une caution doit être versée par chèque. Si le bateau est rendu propre et en bon état, la caution sera alors restituée dans un délai d'une semaine après la date de la remise du bateau. Dans le cas contraire, les sommes dues par le locataire devront être réglées dans un délai d'un mois à compter de la date de facturation. Passé ce délai, le loueur encaissera la caution.

Station Nautique Baie de Granville-Chausey
Association immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro IM050100009.
260 bd des Amiraux 50400 GRANVILLE – tél : 02 33 91 83 72 – contact@tourisme-pays-granvillais.com

GRUNE SEC

FRANCE STATION NAUTIQUE ★★★★ Baie de Granville Chausey